

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Friedrich.

MESSIEURS,

Le sieur Guillaume-Charles Friedrich, né en France en 1818, d'un père saxon, comme l'établit un acte de notoriété à défaut d'acte de naissance qu'il n'a pu produire, a servi comme musicien au troisième régiment d'infanterie de ligne; il habite la Belgique depuis 1837 et s'est marié à Anvers avec une belge; il exerce dans cette ville la profession de cordonnier.

Le pétitionnaire réunissant les qualités et conditions exigées par la loi, les autorités ont émis l'avis que sa demande en naturalisation ordinaire peut être favorablement accueillie.

Le Rapporteur,

J. VAN CUTSEM.

Le Président,

J. MAERTENS.
